

## Rapport ministériel FPT

- Date :** 17 et 18 juin 2015  
(Toronto, Ontario)
- Titre:** 20<sup>e</sup> Conférence ministérielle sur la francophonie canadienne  
« Porter bien haut le flambeau de la francophonie canadienne »
- Ministère :** Culture et Patrimoine
- Participants :** Honorable George Kuksuk, ministre des langues  
Naullaq Arnaquq, SMA, Culture et Patrimoine  
Michel Potvin, gestionnaire des services en français, Culture et Patrimoine  
Mylène Bellerose, agente de programme, Culture et Patrimoine  
Seane d'Argencourt, adjointe du ministre Kuksuk

### Position du Nunavut :

- Le Nunavut s'est engagé à offrir des services efficaces, efficients et culturellement adaptés à la communauté francophone du Nunavut, comme l'exige la *Loi sur les langues officielles*, et en se fondant sur les recommandations formulées dans le rapport de mars 2015 intitulé « Les priorités de la communauté francophone du Nunavut en matière de services en français ».
- Les « solutions communautaires » ont été reconnues dans *Sivumut Abluqta : Aller de l'avant ensemble 2014-2018* comme un mécanisme pour soutenir le bien-être social et les économies locales. Par la mise en œuvre d'*Uqausivut*, le Nunavut s'est engagé à travailler avec la communauté francophone pour trouver des « solutions communautaires », qui favorisent le développement et la prestation des services en français.

### Résultat de la réunion/situation actuelle :

#### Réunion provinciale-territoriale

- La réunion provinciale-territoriale était présidée par l'honorable Madeleine Meilleur, ministre déléguée aux Affaires francophones de l'Ontario.
- La réunion provinciale-territoriale était axée sur l'immigration francophone, et plus particulièrement sur la façon dont elle constitue un apport au marché du travail et à la prospérité économique des provinces et territoires.
- Dans le cadre des assises de la Conférence, Madeleine Meilleur, ministre déléguée aux Affaires francophones de l'Ontario, et Jean-Marc Fournier, ministre responsable des Affaires intergouvernementales canadiennes et de la Francophonie canadienne du Québec, ont présenté une rétrospective de leurs démarches et des résultats obtenus pour assurer que le financement de la Société Radio-Canada lui permet de réaliser son mandat de radiodiffuseur public national, tel qu'il lui incombe en vertu de la *Loi sur la radiodiffusion*.

## Réunion fédérale-provinciale-territoriale

- La réunion fédérale-provinciale-territoriale était coprésidée par la ministre Meilleur (Ontario) et M. Jacques Gourde, secrétaire parlementaire du premier ministre, pour les Langues officielles et pour l'Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec (Canada).
- Les ministres présents se sont entretenus avec Graham Fraser, commissaire aux langues officielles du Canada, et M. François Boileau, commissaire aux services en français de l'Ontario, qui ont partagé leur vision sur les services gouvernementaux de langue française pouvant contribuer à l'épanouissement de la francophonie canadienne.
- Le développement économique en matière de francophonie canadienne a également fait l'objet de discussions entre les ministres. Ceux-ci ont échangé sur l'idée de renforcer le réseautage entre les organismes et les entrepreneurs économiques francophones afin d'accroître l'espace économique francophone pancanadien.
- Des initiatives de promotion de la francophonie ont été présentées aux ministres. Parmi celles-ci, le tourisme comme vecteur de développement économique a nourri les échanges entre les participants. À ce sujet, les ministres ont convenu de créer un comité de travail afin d'explorer les opportunités de collaboration sur des projets de nature touristique, y compris un concept de circuit touristique francophone.
- Les ministres ont discuté des possibilités qu'offre le système d'immigration actuel pour le recrutement de nouveaux arrivants de langue française. L'immigration francophone demeure une priorité pour la Conférence et il importe aux ministres que des actions soient identifiées en la matière pour appuyer à la fois le marché du travail, la mobilité des travailleurs et la vitalité des communautés d'expression française partout au pays.
- Les ministres ont également eu l'occasion de cerner les divers changements auxquels sont confrontés les médias ainsi que les occasions qu'ils offrent pour l'épanouissement de la francophonie canadienne.

## **Prochaines étapes :**

- Réunion du Réseau intergouvernemental de la francophonie canadienne (les 1<sup>er</sup> et 2 décembre 2015, Montréal, Québec).
- La 21<sup>e</sup> Conférence ministérielle sur la francophonie canadienne se tiendra à St. John's, Terre-Neuve-et-Labrador, les 22 et 23 juin 2016.
- Le Nunavut a manifesté son intérêt d'accueillir la CMFC en 2018, ce qui coïncide avec le 10<sup>e</sup> anniversaire de l'adoption de la *Loi sur les langues officielles* du Nunavut.